

Huiles minérales pour transmissions hydrauliques du type HM (NF E 48-602).

AVANTAGES

Huiles minérales pour transmissions hydrauliques de qualité NAS micro-filtrées de la génération dite « zinc stabilisé », d'indice de viscosité élevé, et possédant de bonnes propriétés anti-oxydantes, anti-corrosion, anti-mousse et anti-usure.

Insensibles au cisaillement, elles possèdent un bas point d'écoulement (congélation) et sont sans action sur les joints en élastomères résistant aux hydrocarbures.

SONHYDRO F ont subi, au cours de leur processus de fabrication, une filtration sévère dans une plage de 3 à 5 µm.

UTILISATIONS

Toutes commandes hydrauliques :

- Matériels de travaux publics, pelles et engins divers.
- Matériels de levage et de manutention.
- Machine-outils, presses, presses à injecter et à mouler, matériel de fonderie, presses à ferraille, etc...

Compresseurs rotatifs à palettes (Ingersol-Rand type GYRO-FLO-Mill's)

Caractéristiques	Unités	Normes	Valeurs				
			15	22	32	46	68
Masse volumique à 15°C	Kg/m ³	NF T 60-101	843	869	876	881	886
Point d'éclair V.O	°C	NF T 60-118	192	204	219	228	237
Point de feu	°C	NF T 60-118	204	222	243	246	264
Point d'écoulement	°C	NF T 60-105	-39	-33	-27	-24	-24
Viscosité cinématique à 40° C	Mm ² /s	NF T 60-100	15.1	21.5	32.1	46.3	68.7
Viscosité cinématique à 100°C	Mm ² /s	NF T 60-100	3.5	4.14	5.48	6.89	8.84
Viscosité Engler à 50°C	°E	-	1.9	2.3	3.1	4.2	5.8
Indice de viscosité	-	NF T 60-136	108	104	106	104	101

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : VIII-108C-1507

Date d'édition : 09/07/2015